

Lundi, le 12 août 2024

2024-08-12

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, douze août deux mille vingt-quatre (12-08-2024) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine (absente)  
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin  
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien  
Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

### ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;
- 4° Suivi des réunions précédentes (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Projet culturel – Fête des récoltes (PDCN) ;
- 10° Projet culturel – Marché de Noël (PDCN) ;
- 11° Invitation à la Célébration de Culture aux aînés ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° Rendez-vous des écomatériaux (22 et 23 octobre 2024) ;
- 15° Demande d'appui au projet de Circuit Court (Terroir des Sources) ;
- 16° Offre de service pour l'implantation du logiciel de gestion Paie/Rh ;
- 17° Offre des Actualités l'Étincelle de promouvoir l'Achat local ;
- 18° Opération coup de cœur 2024 du Centre d'Action bénévole des Sources – invitation à se joindre à eux ;
- 19° Demande d'appui de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – obligation d'adoption d'un PIIA (urbanisme) ;
- 20° Invitation à un dîner protocolaire célébrant le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité de Wotton ;
- 21° Soumissions pour reconstruction du parvis ;
- 22° Projet culturel – Court circuit d'art ;
- 23° Voirie ;
- 24° Varia ;
  - 24.1° Demande de lettre d'appui – Comptoir St-Vrac ;
  - 24.2° Suivi des négociations sur la nouvelle formule de partage de la valeur de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec ;
  - 24.3° PIIA - Paul Mailhot ;
  - 24.4° PIIA - Ariane Stéphanie Côté ;
  - 24.5° PIIA - Comptoir St-Vrac ;
  - 24.6° MRC des Sources – inspection des fosses de plus de 15 ans (mandat) ;
  - 24.7° Préparation du terrain pour le projet de skate-park ;

202408-236

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert  
jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

### PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de la  
séance ordinaire du 8 juillet 2024 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202408-237

Il est proposé par le conseiller Francis Picard  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202408-238

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et greffière-  
trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes  
ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### LES COMPTES

202400449 = Gesterra : redevances et enfouissement	1 082.75 \$
202400450 = Nicolas Lavoie : technique et sonorisation Fête St-Jean (loisirs)	300.00 \$
202400451 = Julien Beaumier : performance musicale Marché public	250.00 \$
202400452 = Autobus Arthabaska : activité du Camp de jour	655.36 \$
202400453 = Ski Bromont.com : activité du Camp de jour	1 092.26 \$
202400454 = Cité Construction TM inc. : remplacement de ponceaux Rang 2 (PAVL) – 1 <sup>er</sup> versement	239 172.90 \$
202400455 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal et agente	334.71 \$
202400456 = ADMQ – Zone Estrie : colloque annuel	149.47 \$
202400457 = Abriart inc. : agrandissement du garage municipal – 1 <sup>er</sup> versement	61 974.27 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE JUILLET : 586 357.56 \$**

**TOTAL DES REVENUS DE JUILLET : 144 545.54 \$**

202490245 = Xavier Guillemette : 30 h pour tonte de la pelouse	433.28 \$
202490246 à 247 = Isabelle Harmegnies : 100 h coordonnatrice	1 520.14 \$
202490214, 248 à 250 = Maryse Ducharme : salaire (4 semaines)	4 251.08 \$
202490220, 251 à 253 = Dany Guillemette : salaire (4 semaines)	3 619.12 \$
202490226, 254 à 256 = André Larrivée : salaire (4 semaines)	3 034.76 \$
202490232, 257 = Emilie Windsor : salaire (2 semaines)	1 104.42 \$
202490258 = Pauline Dumoulin : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490259 = Claude Dupont : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490260 = Fanny Gauthier Patoine : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490261 = Marie-Pier Therrien : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490262 = Francis Picard : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490263 = Pierre Therrien : rémun. élus pour août t 2024	1 260.88 \$

202490264 = Richard Viau : rémun. élus pour août 2024	427.07 \$
202490265, 266 = Xavier Guillemette : 39 h 45 pelouse	598.68 \$
202400458 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur	5 297.09 \$
202400459 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 908.99 \$
202400460 = Fonds de solidarité FTQ : régime retraite	1 168.22 \$
202400461 = Ministère du revenu : avis de cotisation (loisirs)	2 208.10 \$
202400462 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur (loisirs)	1 016.84 \$
202400463 à 466 = Michel Larrivée : conciergerie bibliothèque, centre communautaire, pavillon, chalet des loisirs (4 semaines), location de salle	2 007.20 \$
202400467 = Mégaburo : service de photocopies – lecture de compteur	126.03 \$
202400468 = Hydro-Québec : éclairage public, stations de pompage, chalet des loisirs, centre communautaire, pavillon, station épuration, garage	4 033.90 \$
202400469 = Vivaco : essence, eau, peinture, pinceaux, protecteur de bois	724.74 \$
202400470 = Therrien Couture Jolicoeur : services professionnels	2 885.87 \$
202400471 = MRC des Sources : formation CCU	324.37 \$
202400472 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part août 2024 collecte de plastiques agricoles de mai et juin 2024	3 671.59 \$
202400473 = Pierre Therrien : frais de déplacement	37.60 \$
202400474 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	193.28 \$
202400475 = Michel Chrétien : 3 h pour réparation système d'arrivée d'eau à la patinoire, pièces	245.00 \$
202400476 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	28.60 \$
202400477 = Les Débroussailleurs GSL : service de fauchage	1 693.01 \$
202400478 = Municipalité de Saint-Georges : rémunération de janvier à juin 2024, cotisation COMBEQ, formations	19 615.19 \$
202400479 = Excavation Marquis Tardif : rouleau compacteur, transport, transport de gravier rang 2	5 118.39 \$
202400480 = JU Houle : palette de topmix	419.66 \$
202400481 = Eurofins Environex : analyses de laboratoire	546.71 \$
202400482 = Transport et Excavation Michel Couture et fils inc : transport de gravier rang 2	11 588.95 \$
202400483 = JN Denis : fitting, adapteur, pressage, filtre Baldwin, huile 5w30, hose hydraulique, Peinture en spray blanc	815.88 \$
202400484 = Sidevic : chaîne 5/16, meule, seep impact set, gants	786.65 \$
202400485 = annulé	
202400486 = Frank Logan & Fils : transport de gravier rang 2	22 026.45 \$
202400487 = Saphir Technologies : services professionnels	68.99 \$
202400488 = Hydraulique Vigneault : coude 90 femelle / male	13.56 \$
202400489 = Les Entreprises DJRB senc : transport de gravier rang 2	16 983.49 \$
202400490 = Thomas Munkittrick : transport de gravier rang 2	8 069.50 \$
202400491 = Oxygène Bois-Francs : acétylène, ferroline, oxygène	51.30 \$
202400492 = Centre agricole Wotton : pièces pour tracteur	1 547.59 \$
202400493 = Excavation TF inc. : transport de gravier	11 004.40 \$
202400494 = Alarme Bois-Francs : batterie, inspection ULC-S536	1 261.86 \$
202400495 = GTE Consultants : mandat de refonte en urbanisme	3 029.59 \$
202400496 = Somavrac : chlorure de calcium 27 002 litres	12 145.02 \$
202400497 = Clémence Hourlay : rémunération responsable bibliothèque (5 semaines)	225.00 \$
202400498 = Aline Piché : 59 h de travaux horticoles, paillis (5 verges)	3 160.00 \$
202400499 = Altecoop : support durant la construction, ajout de banque d'heure pour complétion du mandat - parvis	1 897.09 \$
202400500 = Entreprise MO (2009) inc. : transport de gravier rang 2	6 031.85 \$
202400501 = Martech Signalisation inc. face acrylique pour arrêt lumineux	221.33 \$
202400502 = Pauline Dumoulin : frais de déplacement	26.40 \$

202400503 = L'atelier du rang et Les Entreprises Mayaro : excavation rue Dubois, transport fardier	1 862.60 \$
202400504 = Autobus Arthabaska : activités Camp de jour	1 103.76 \$
202400505 = ADSP : reconstruction du parvis – projet définitif	1 724.63 \$
202400506 = Carrières Lessard : gravier	144 247.88 \$
202400507 = Déneigement et transport Dany Caron : transport gravier rang 2	5 215.94 \$
202400508 = Association des Groupes Jeunesse de l'Or Blanc : taxe scolaire	28.36 \$
202400509 = Camp musical Val-des-Sources : location de projecteur et fils (PNHA)	114.97 \$
202400510 = Entreprises F-A Chabot : transport de gravier rang 2	8 846.71 \$
202400511 = Foresterie Alexis inc. : transport de gravier rang 2	1 922.29 \$
202400512 = Jean-François Léger : animation musicale au marché public	250.00 \$
202400513 = L'Épopée de Capelton : activités du Camp de jour	844.20 \$
202400514 = Comeback Skateboards inc. : ateliers de 2 jours, transport	11 822.53 \$
202400515 = annulé	
202400516 = Claude Dupont : frais de déplacement	147.95 \$
202400517 = Alarme Bois-Francis : surveillance centrale au centre communautaire	412.54 \$
202400518 = Gonflable : location de jeux gonflable	201.21 \$
202400519 = Me Mélissa Lévesque : servitude pour le parvis	1 432.00 \$
202400520 = Patrick Bolduc : enseigne portative	155.13 \$
202400521 = Nicolas Lavoie : animation Fête de la St-Jean (loisirs)	200.00 \$
202400522 = Wistiti CréaKtif : projet « Joies du bon vieux temps »	300.00 \$
202400523 = Camp Beauséjour : activité du Camp de jour (loisirs)	2 048.00 \$
202400524 = Laurier Provencher : location projecteur, Grands Explorateurs, spectacle	1 540.00 \$
202400525 = Marie-Hélène Savard : 4 heures du conte – Marché public	300.00 \$
Grengo = location-achat du photocopieur (60 mois)	203.48 \$
Dubois Méthot : camion Silverado (60 mois)	1 468.08 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2023-02-21 au 2028-01-21)	2 818.45 \$
	<hr/>
	361 612.00 \$

202408-239

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin  
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### FÊTE DES RÉCOLTES

202408-240

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la somme de 750 \$ à même le budget « Projets culturels » et la somme de 750 \$ à même le budget « PDCN » au Collectif pour la communauté de Saint-Adrien pour la Fête des récoltes afin de célébrer les producteurs Adriennois lors de cette activité qui aura lieu le 21 septembre 2024.

Le conseiller Francis Picard déclare son intérêt, se retire de la salle et réintègre la rencontre après ledit point.

Adoptée

## **MARCHÉ DE NOËL**

202408-241

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la somme de 750 \$ à même le budget « Projets culturels » et la somme de 1 000 \$ à même le budget « PDCN » au Collectif pour la communauté de Saint-Adrien pour l'événement festif imaginée autour de l'offre nourricière et culturelle afin d'encourager un sentiment d'appartenance et une consommation locale pendant le temps des fêtes qui aura lieu le 14 décembre 2024.

Le conseiller Francis Picard déclare son intérêt, se retire de la salle et réintègre la rencontre après ledit point.

Adoptée

## **INVITATION À LA CÉLÉBRATION DE CULTURE AUX AÎNÉS**

202408-242

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la conseillère, Pauline Dumoulin soit autorisée à assister à la Célébration des cinq années de mobilisation et d'impact positif dans la communauté, avec et pour les aînés qui aura lieu le 24 septembre prochain au Centre le Camillois.

Adoptée

## **9<sup>e</sup> ÉDITION DU RENDEZ-VOUS DES ÉCOMATÉRIAUX**

202408-243

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien achète deux (2) billets au coût de 130 \$ plus taxes ;

QUE la conseillère Pauline Dumoulin soit autorisée ainsi que Paul Mailhot à assister à la 9<sup>e</sup> édition du Rendez-vous des écomatériaux qui aura lieu les 22 et 23 octobre 2024.

Adoptée

## **DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE CIRCUIT COURT**

202408-244

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet Circuit Court qui deviendra un outil de développement économique important pour la mise en marché des produits locaux de notre région.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICE POUR L'IMPLANTATION DU  
LOGICIEL DE GESTION PAIE/RH**

202408-245

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de service  
d'implantation du nouveau logiciel de gestion de paie/Rh de PG  
Solutions au montant de 5 687.50 \$ plus taxes applicables.

Adoptée

**PUBLICITÉ ACTUALITÉS L'ÉTINCELLE – ACHAT LOCAL**

Les membres du conseil ont pris la décision de ne pas donner suite à  
cette offre.

**OPÉRATION COUP DE CŒUR 2024 DU CENTRE D'ACTION  
BÉNÉVOLE DES SOURCES – INVITATION À SE JOINDRE À  
EUX**

202408-246

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien  
appuyé par le conseiller Richard Viau

Que la Municipalité de Saint-Adrien confirme qu'une équipe participera  
à l'Opération coup de cœur 2024.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-  
HÉLÈNE-DE-BAGOT – OBLIGATION D'ADOPTION D'UN  
PIIA (URBANISME)**

Les membres du conseil ont pris la décision de ne pas appuyer cette  
demande.

**INVITATION À UN DÎNER PROTOCOLAIRE CÉLÉBRANT LE  
175<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

202408-247

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin  
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien achète deux billets pour le dîner  
protocolaire au coût de 25 \$ chacun.

Adoptée

**SOUSSIONS POUR RECONSTRUCTION DU PARVIS**

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission par invitation a  
été faite auprès de quatre (4) entrepreneurs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu cinq (2) soumissions ;

202408-248

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de Abriart inc. au montant de 126 500 \$ plus les taxes applicables pour exécuter les travaux de reconstruction du parvis. Les travaux de démolition sont inclus.

Adoptée

### **PROJET CULTUREL – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER COURT CIRCUIT D'ART**

202408-249

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la somme de 750 \$ au Collectif pour la communauté de Saint-Adrien pour le Court circuit d'art qui aura lieu les 14, 15, 21 et 22 septembre 2024 conditionnellement à ce que les autres municipalités participent.

Adoptée

### **VOIRIE**

Des travaux de creusage de fossé seront fait au rang 8 pour environ 3 heures ; les employés continueront d'effectuer des changements de ponceaux tandis que Sablière Rollère préparera la réserve de sable d'abrasifs.

### **DEMANDE DE LETTRE D'APPUI – COMPTOIR ST-VRAC**

202408-250

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le Comptoir St-Vrac au sujet des nouveaux avancements des plateformes transactionnelles pour le secteur agroalimentaire qu'ils développent. L'équipe est entièrement localisée à Saint-Adrien et elle est profondément impliquée dans le développement d'outils pour les acteurs agroalimentaires ainsi que les déserts alimentaires du Québec.

Ils préparent actuellement une soumission pour la MRC des Sources, qui souhaite mettre en place une plateforme transactionnelle dédiée aux producteurs et transformateurs de la région. Étant donné l'expertise informatique et l'engagement envers le développement de leur terroir, nous sommes convaincus qu'ils sont les meilleurs candidats pour réaliser ce projet.

Leur plateforme vise à renforcer les liens entre producteurs locaux, transformateurs et consommateurs de chaque région afin de soutenir la commercialisation de ceux-ci et approvisionner les 4 coins du Québec. En tant qu'acteurs locaux engagés, ils comprennent les besoins et les défis spécifiques de notre région, et ils ont développé des liens de confiance avec plusieurs producteurs et transformateurs alimentaires, ce qui augmentera l'adhérence à cette plateforme ainsi que sa pérennité.

Adoptée

## **SUIVI DES NÉGOCIATIONS SUR LA NOUVELLE FORMULE DE PARTAGE DE LA VALEUR DE LA CROISSANCE D'UN POINT DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC**

202408-251

Il est proposé par le conseiller Francis Picard  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie la lettre suivante au député André Bachand : « Le 13 décembre dernier, le Premier ministre, accompagné de la ministre des Affaires municipales et du ministre des Finances, signait avec la mairesse de Montréal, le maire de Québec, le président de l'Union des municipalités du Québec et le président de la Fédération québécoise des municipalités, la *Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité*.

Dans cette déclaration, tous s'engageaient à convenir d'une formule de partage renouvelée du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres. Cette démarche est importante puisqu'il s'agit du seul transfert financier inconditionnel aux municipalités qui connaîtra une augmentation importante ces prochaines années, qui passera de 67 M\$ en 2021 à 898 M\$ en 2028.

Je vous écris puisque que vous serez interpellé directement par ce dossier à titre de membre du caucus gouvernemental et que cette question sera déterminante pour le développement et l'avenir des municipalités de votre territoire.

Selon les informations transmises par notre Fédération, les négociations achoppent présentement sur le partage des montants entre les grands centres et les régions. Un premier consensus a été établi sur l'ajout d'un nouveau volet à la formule de partage actuelle pour tenir compte de l'éloignement, de l'insularité et de l'indice de vitalité économique, pour apporter un réel soutien aux régions. Malheureusement, les discussions bloquent sur la proportion des fonds à attribuer à ce nouveau volet.

Compte tenu notamment de l'importante croissance que connaîtra la valeur financière de ce nouveau transfert au cours des prochaines années, la FQM demande que 10 % de ces montants ne soit pas partagé seulement par habitant.

Actuellement, les Villes de Montréal, Québec et l'UMQ proposent que ce pourcentage soit fixé à 1,5 %.

Pour 2025, cela signifie que, sur une enveloppe globale de 647 M\$, seulement 10 M\$ seraient redistribués selon cette formule !

À l'évidence, un partage de montants aussi considérables en fonction seulement de la population de chaque municipalité conduit à des résultats inéquitables et inacceptables pour les régions, peu importe leur taille.

Je joins à cette lettre une lettre transmise par le président de la FQM, M. Jacques Demers, le 17 juin dernier à votre collègue Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, qui détaille les raisons de cette demande.

Monsieur le député, c'est un moment important et vous conviendrez donc avec moi de la gravité de la décision que doit prendre le gouvernement. Aussi, je vous demande d'apporter votre soutien à la position adoptée par les régions lors de vos échanges avec vos collègues. »

Adoptée

**PIIA - DOSSIER PROPRIÉTÉ LOTS NUMÉROS 6 207 072 ET  
6 208 509**

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un immeuble dont les numéros de lots sont 6 207 072 et 6 208 509 ;

CONSIDÉRANT QU'une demande est faite pour la construction d'un bâtiment complémentaire et l'ajout d'un appentis sur la résidence pour avoir un endroit couvert dans la zone liée au PIIA ;

202408-252

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la demande selon les recommandations des membres du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

**PIIA - DOSSIER PROPRIÉTÉ LOT NUMÉRO 6 208 897**

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un immeuble dont le numéro de lot est 6 208 897 ;

CONSIDÉRANT QU'une demande est faite pour un agrandissement de son cabanon/remise, soit un appentis fermé sur trois (3) côtés de 12' x 16 » sur terre battue. L'appentis sera fermé sur trois côtés. La finition des murs extérieurs sera en planche de pins et le toit de tôle comme la remise existante.

202408-253

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la demande selon les recommandations des membres du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

**PIIA - DOSSIER PROPRIÉTÉ LOT NUMÉRO 6 207 123**

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un immeuble dont le numéro de lot est 6 207 123 dans la zone C-17 qui est commerciale ;

CONSIDÉRANT QUE Le Comptoir St-Vrac lègue leur local au restaurant Chez GuiGui et relocalise leur activité dans le garage situé sur le même terrain ce qui demande un repositionnement de l'enseigne sur le bâtiment.

202408-254

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la demande selon les recommandations des membres du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

**MRC DES SOURCES - INSPECTION DES FOSSES DATANT DE PLUS DE 15 ANS**

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine séance.

**PRÉPARATION DU TERRAIN POUR LE PROJET DE SKATE-PARK**

202408-255

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission d'Excavation Pellerin au montant de 13 448 \$ plus taxes pour la préparation du terrain afin d'être prêt au printemps 2025 pour installer les modules de skate-park.

Le conseiller Francis Picard déclare son intérêt, se retire de la salle et réintègre la rencontre après ledit point.

Adoptée

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

202408-256

Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 20 h 35.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et greffière-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

